



Divorce à l'amiable séparée depuis 23ans

Par **papy100kg**, le **14/01/2016** à **00:19**

Bonjour,

Je suis séparer de mon épouse depuis 23ans, nous avons effectuer avant notre mariage un contrat de mariage chez un notaire et qui est mentionner sur notre livret de Famille.

Nous n'avons pas un d'enfants.

La dernière fois que nous nous somme vue, elle était d'accord pour divorcer à condition que cela viens de moi

Je peut apporter les preuves de notre séparation, Actuellement, je ne sais pas ou elle demeure, mais je voudrais aujourd'hui divorcer.

que dois-je frais?

merci de me répondre

Par **youris**, le **14/01/2016** à **10:26**

bonjour,

pour commencer les formalités de divorce, vous devez retrouver votre femme.

salutations